

RÉFLECTION INTÉGRÉE DE L'AVENUE BYRON, DE L'AVENUE ATHLONE ET DE L'AVENUE HIGHCROFT

**Ottawa**

Contrat No. CP-000420 Dessin No. Feuille 1 de 9

PLANS DE PAYSAGEMENT

K. Gibbs, Ing. *ingénieur principal Services d'infrastructure* C. Duclos, Ing. *Directrice par intérim*

**Robinson Consultants**

**C S W**

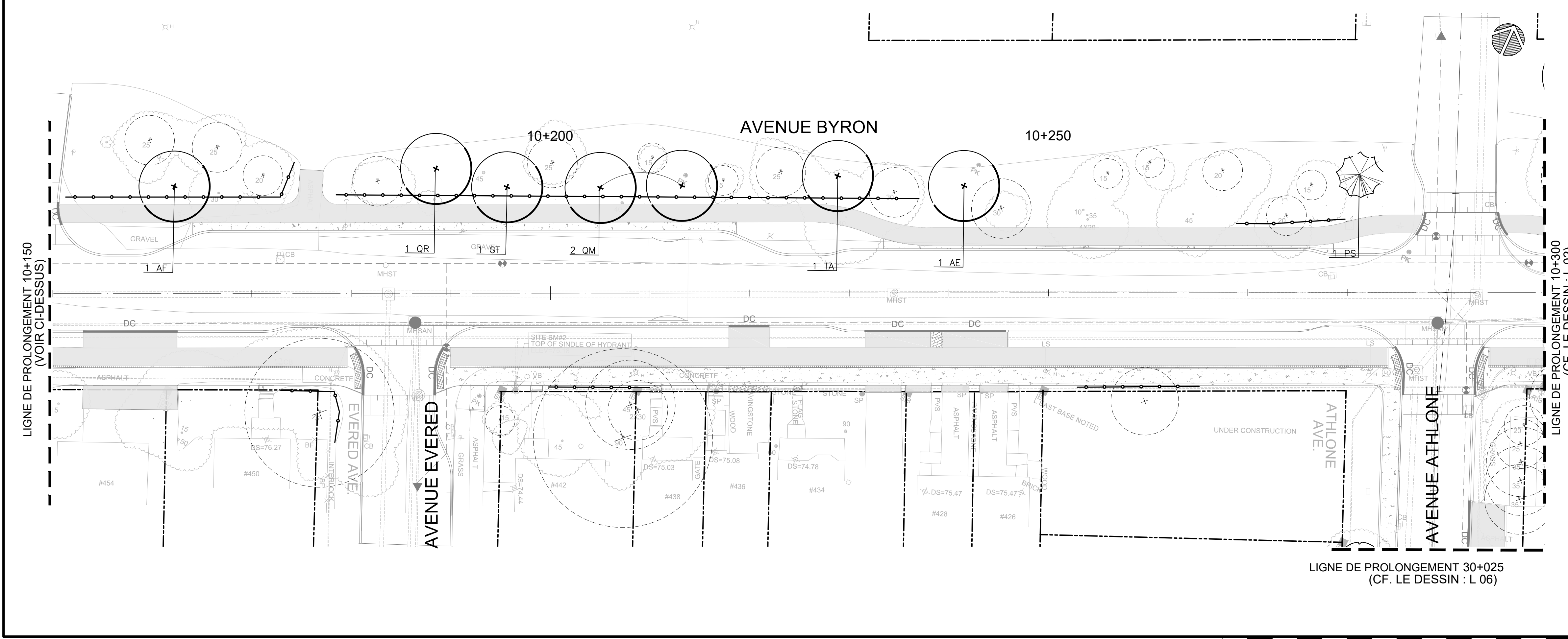
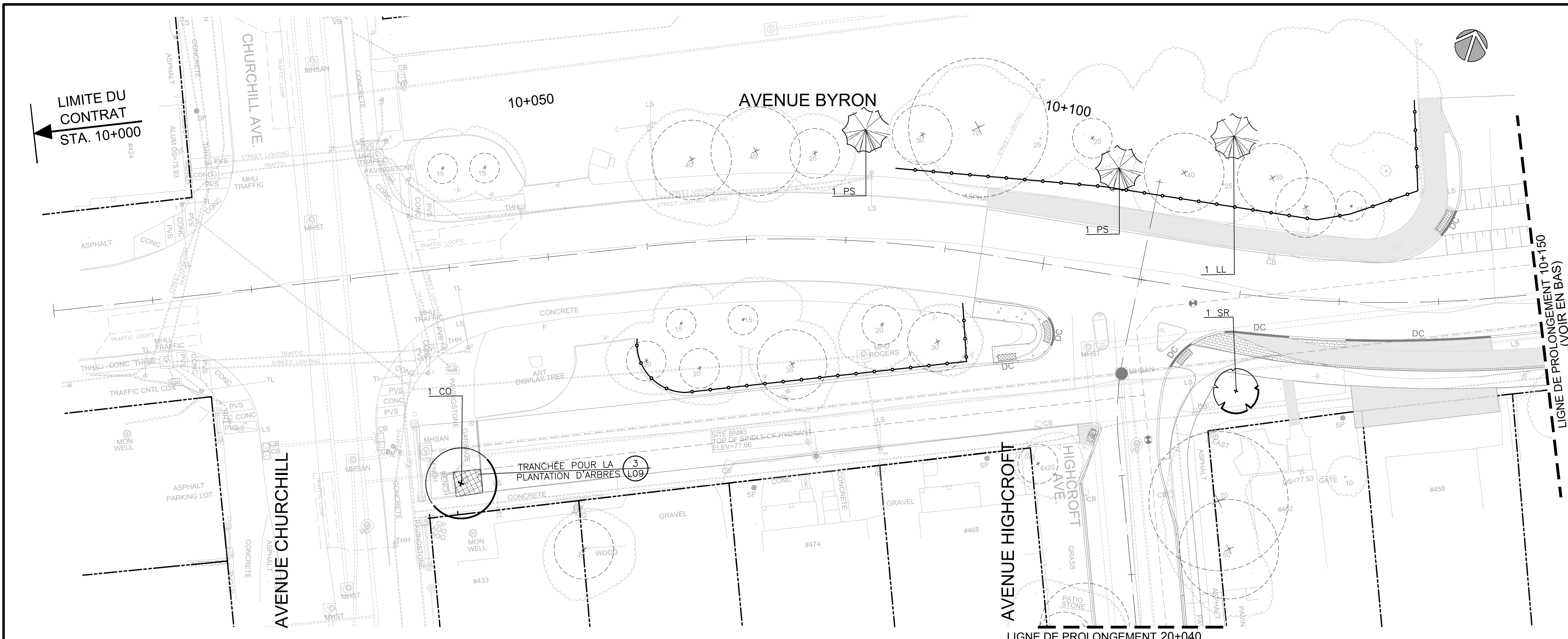
Association of Landscape Architects of Ontario (ALA) - Ontario Professional Association of Landscape Architects (OPLA)

Des. PG Vérif. SM  
 Dess. HP/PG Vérif. SM  
 No de circ. No. Index No.  
 Inspecteur de Const.  
 Echelle: HORIZONTALE 10m 5m 2m  
 VERTICALE

REMARQUE: La localisation des canalisations de services publics est approximative. La localisation exacte doit être déterminée en consultant les pouvoirs publics municipaux et les sociétés de services publics en cause. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît la localisation des canalisations de services publics et est responsable de leur protection contre les dommages.

No.	Description	Par	Date (j/m/aa)
1	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 33 % D'ACHÈVEMENT	PG	18/11/20
2	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 66 % D'ACHÈVEMENT	PG	03/06/21
3	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 99 % D'ACHÈVEMENT	PG	23/07/21
4	DESSIN ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	PG	18/08/21
5	DESSIN ÉMIS POUR LA CONSTRUCTION	HP	03/03/21
6	BULLETIN - ARBRES RÉVISÉS	SM	06/01/22

- LÉGENDE**
- ZONE RACINAIRE CRITIQUE DES ARBRES
  - CLÔTURE DE PROTECTION DES ARBRES
  - ARBRE À FEUILLES CADUQUES PROPOSÉ
  - CONIFÈRE PROPOSÉ
  - REMISE EN ÉTAT DU JARDIN EXISTANT
  - TRANCHÉE POUR LA PLANTATION D'ARBRES
    - COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE D'AU MOINS 400 MM DE PROFONDEUR







RÉFECTION INTÉGRÉE DE L'AVENUE BYRON, DE L'AVENUE ATHLONE ET DE L'AVENUE HIGHCROFT

**Ottawa**

Contrat No. CP-000420 Dessin No. Feuille 4 de 9

PLANS DE PAYSAGEMENT

Bien No. \_\_\_\_\_

K. Gibbs, Ing. C. Duclos, Ing.

**Robinson Consultants**

Des. PG Verif. SM

Dess. HP/PG Verif. SM

No de circ. No. Index No. \_\_\_\_\_

Inspecteur de Const. \_\_\_\_\_

Echelle: HORIZONTALE 10/1 5/1 0m 5 10 VERTICALE 2

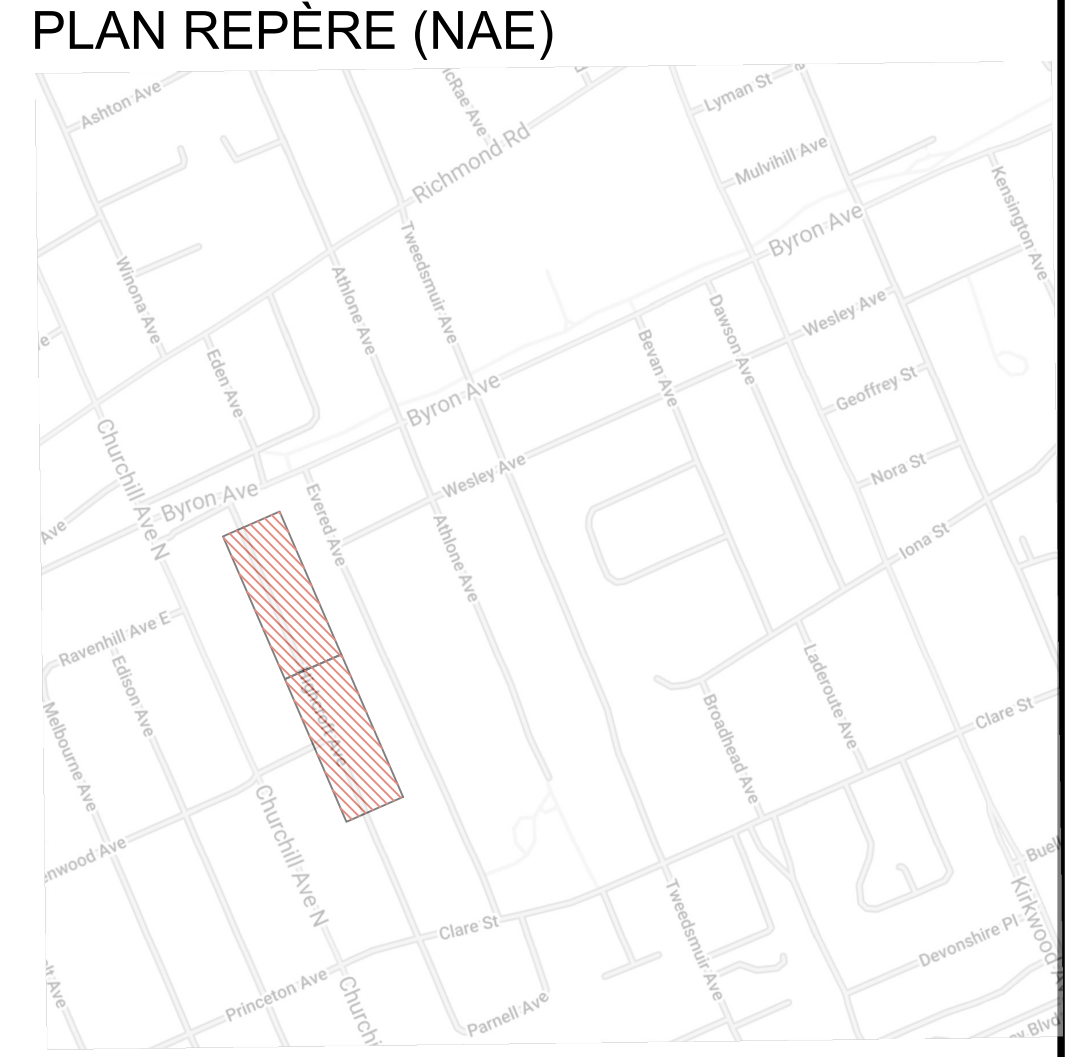
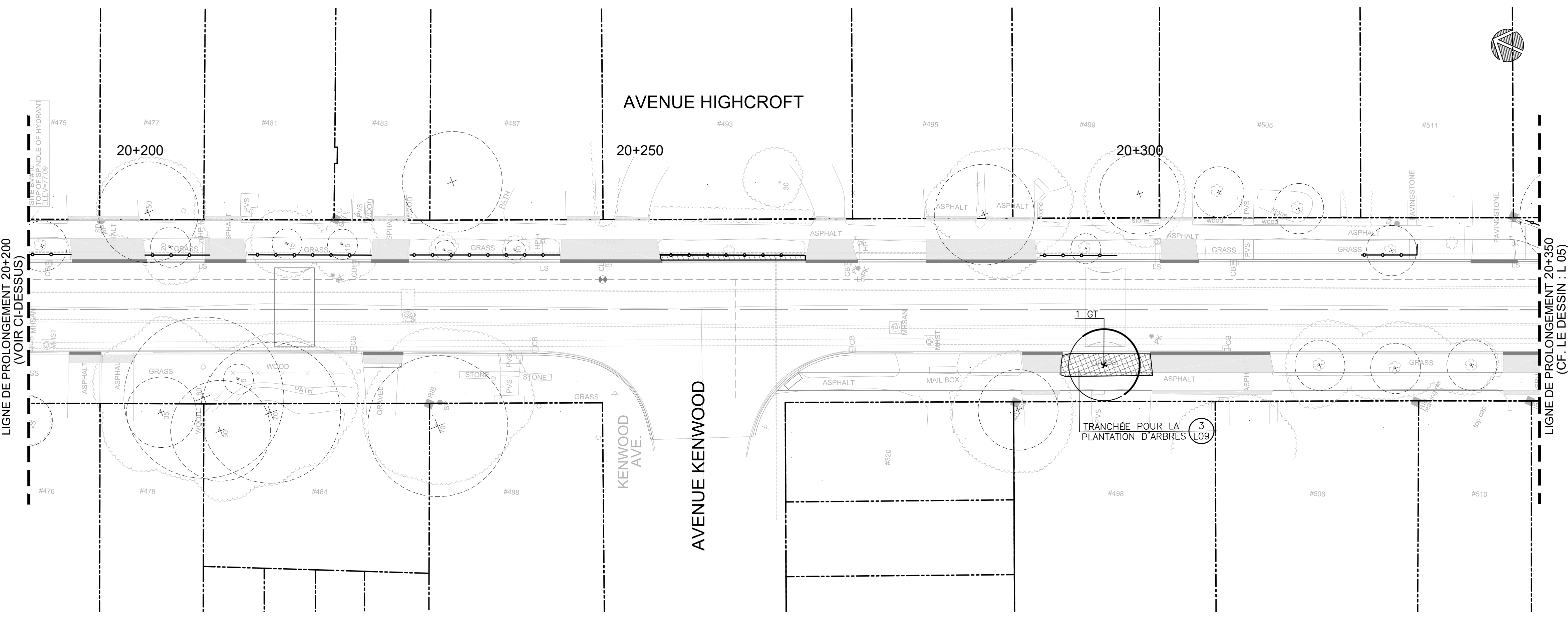
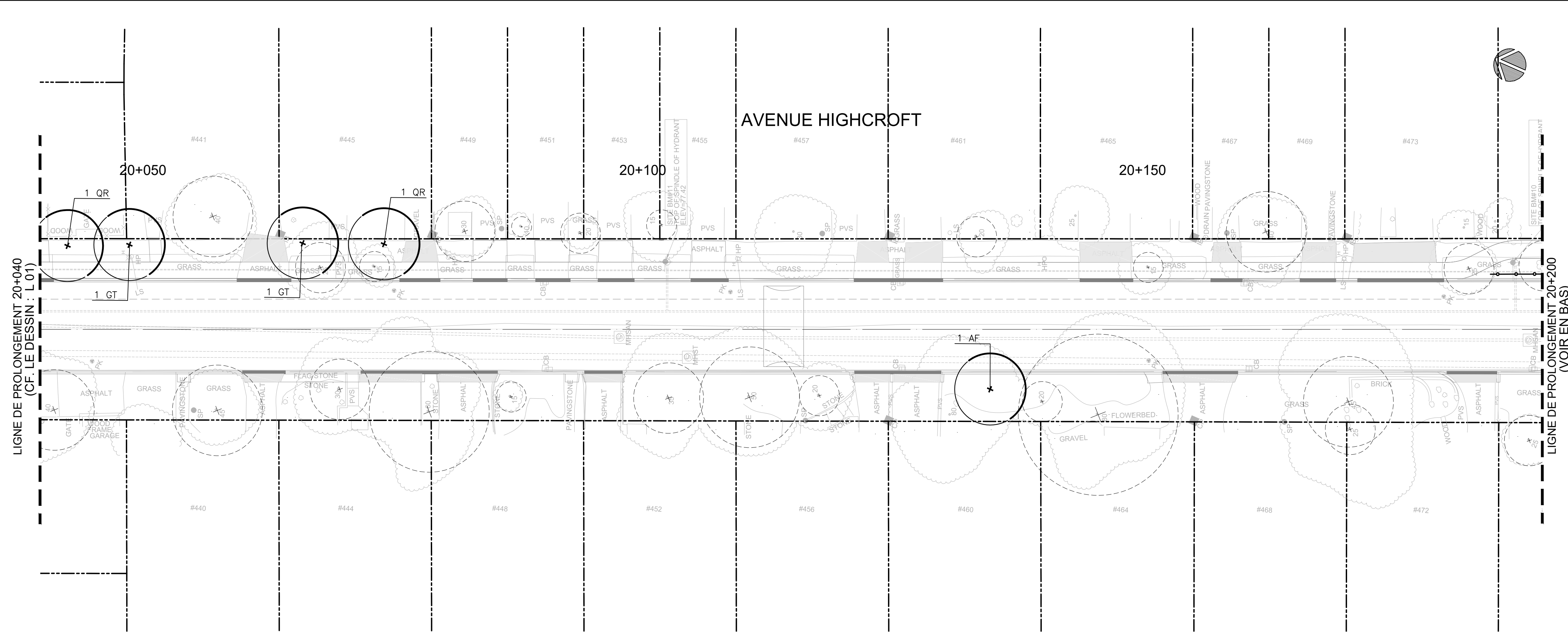
**CSW**

ASSOCIATION OF LANDSCAPE ARCHITECTS

REMARQUE: La localisation des canalisations de services publics est approximative. La localisation exacte doit être déterminée en consultant les pouvoirs publics municipaux et les sociétés de services publics en cause. L'entrepreneur doit déterminer qui connaît la localisation des canalisations de services publics et est responsable de leur protection contre les dommages.

No.	Description	Par	Date (j/m/aa)
1	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 33 % D'ACHÈVEMENT		18/11/20
2	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 66 % D'ACHÈVEMENT		03/06/21
3	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 99 % D'ACHÈVEMENT		23/07/21
4	DESSIN ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	PG	18/08/21
5	DESSIN ÉMIS POUR LA CONSTRUCTION	HP	03/03/21
6	BULLETIN - ARBRES RÉVISÉS	SM	06/01/22

- LÉGENDE
- ZONE RACINAIRE CRITIQUE DES ARBRES
  - CLÔTURE DE PROTECTION DES ARBRES
  - ARBRE À FEUILLES CADUQUES PROPOSÉ
  - ☼ CONIFÈRE PROPOSÉ
  - ▨ REMISE EN ÉTAT DU JARDIN EXISTANT
  - ▨ TRANCHEE POUR LA PLANTATION D'ARBRES
  - COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE D'AU MOINS 400 MM DE PROFONDEUR

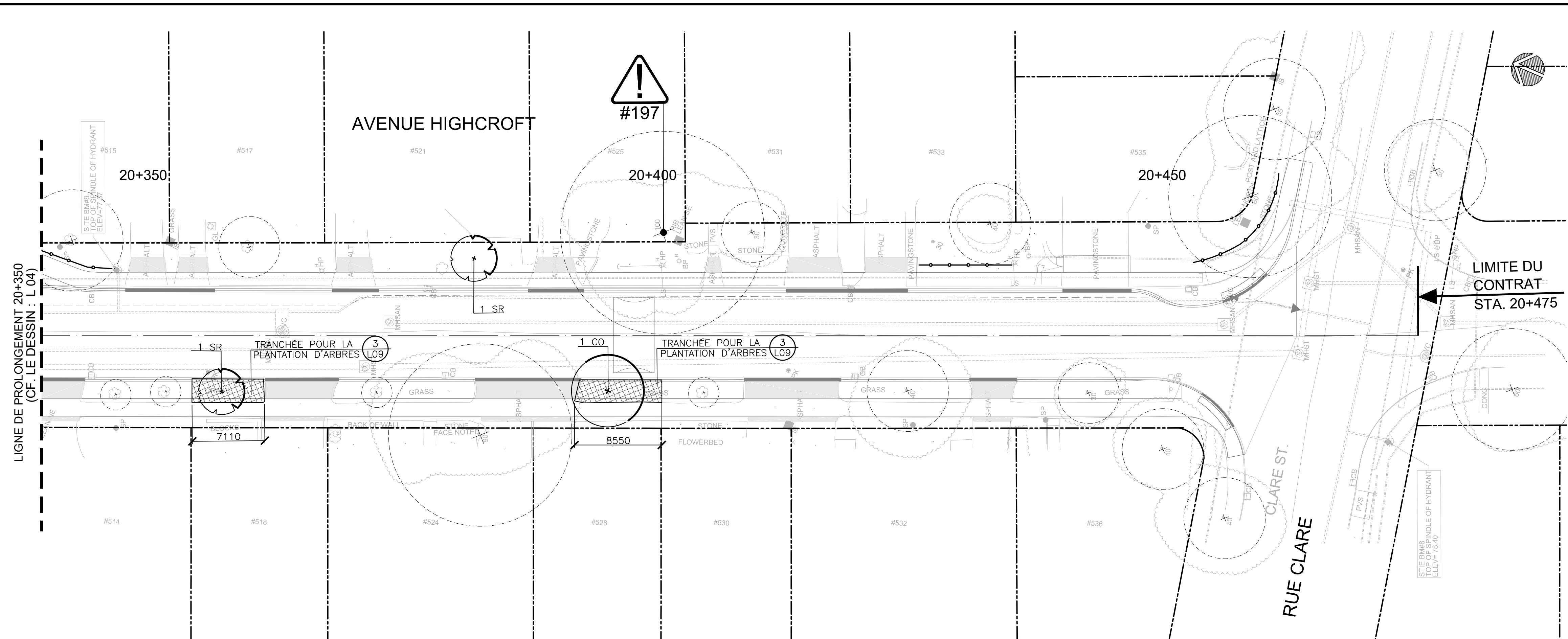


LIGNE DE PROLONGEMENT 20+040 (CF. LE DESSIN : L 01)

LIGNE DE PROLONGEMENT 20+200 (VOIR EN BAS)

LIGNE DE PROLONGEMENT 20+200 (VOIR CI-DESSUS)

LIGNE DE PROLONGEMENT 20+350 (CF. LE DESSIN : L 05)



LIGNE DE PROLONGEMENT 20+350  
(CF. LE DESSIN : L 04)

RÉFECTION INTÉGRÉE DE L'AVENUE BYRON, DE L'AVENUE ATHLONE ET DE L'AVENUE HIGHCROFT

**Ottawa**

Contrat No. CP-000420 Dessin No. \_\_\_\_\_  
Feuillet 5 de 9

PLANS DE PAYSAGEMENT

Bien No. \_\_\_\_\_

Groupes de biens \_\_\_\_\_

Des. PG Vérif. SM  
Dess. HP/PG Vérif. SM

No de circ. No. \_\_\_\_\_ Index No. \_\_\_\_\_

Inspecteur de Const. \_\_\_\_\_

Echelle: HORIZONTALE 0m 5 10  
VERTICALE 0m 1 2

**Robinson Consultants**

**CSW**

INSPECTEUR DE LANGSDE ARBRES  
Ottawa

REMARQUE: La localisation des canalisations de services publics est approximative. La localisation exacte doit être déterminée en consultant les pouvoirs publics municipaux et les sociétés de services publics en cause. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît la localisation des canalisations de services publics et est responsable de leur protection contre les dommages.

REVISIONS	No.	Description	Par	Date (jj/mm/aa)
	1	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 33 % D'ACHÈVEMENT		18/11/20
	2	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 66 % D'ACHÈVEMENT		03/06/21
	3	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 99 % D'ACHÈVEMENT		23/07/21
	4	DESSIN ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	PG	18/08/21
	5	DESSIN ÉMIS POUR LA CONSTRUCTION	HP	03/03/21
	6	BULLETIN - ARBRES RÉVISÉS	SM	06/01/22

- LÉGENDE
- ZONE RACINAIRE CRITIQUE DES ARBRES
  - CLÔTURE DE PROTECTION DES ARBRES
  - ARBRE À FEUILLES CADUQUES PROPOSÉ
  - CONIFÈRE PROPOSÉ
  - REMISE EN ÉTAT DU JARDIN EXISTANT
  - TRANCÉE POUR LA PLANTATION D'ARBRES
    - COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE D'AU MOINS 400 MM DE PROFONDEUR

**NOTES SUR L'ENLÈVEMENT:**

- ARBRE IMPORTANT NON LOIN DES TRAVAUX D'EXCAVATION DU TROTTOIR
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ÉVITER DE CAUSER DES DOMMAGES INCONSIDÉRÉS À L'ARBRE ET AU SYSTÈME RACINAIRE.
  - LE PERSONNEL DES SERVICES FORESTIERS DE LA VILLE D'OTTAWA DOIT ÊTRE PRÉSENT PENDANT L'EXCAVATION ET L'ENLÈVEMENT DE L'ASPHALTE EXISTANT.
  - L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'INSPECTEUR FORESTIER DE LA VILLE D'OTTAWA AU MOINS 48 HEURES AVANT LES TRAVAUX.
  - INSPECTEUR FORESTIER: ADAM PALMER, TÉLÉPHONE: 613\_580\_2424, POSTE 41473

**PLAN REPÈRE (NAE)**





REMARQUE: La localisation des canalisations de services publics est approximative. La localisation exacte doit être déterminée en consultant les pouvoirs publics municipaux et les sociétés de services publics en cause. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît la localisation des canalisations de services publics et est responsable de leur protection contre les dommages.

No.	Description	Par	Date (j/m/aa)
1	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 33 % D'ACHÈVEMENT		18/11/20
2	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 66 % D'ACHÈVEMENT		03/08/21
3	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 99 % D'ACHÈVEMENT		23/07/21
4	DESSIN ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	PG	18/08/21
5	DESSIN ÉMIS POUR LA CONSTRUCTION	HP	03/03/21
6	BULLETIN - ARBRES RÉVISÉS	SM	06/01/22

LÉGENDE

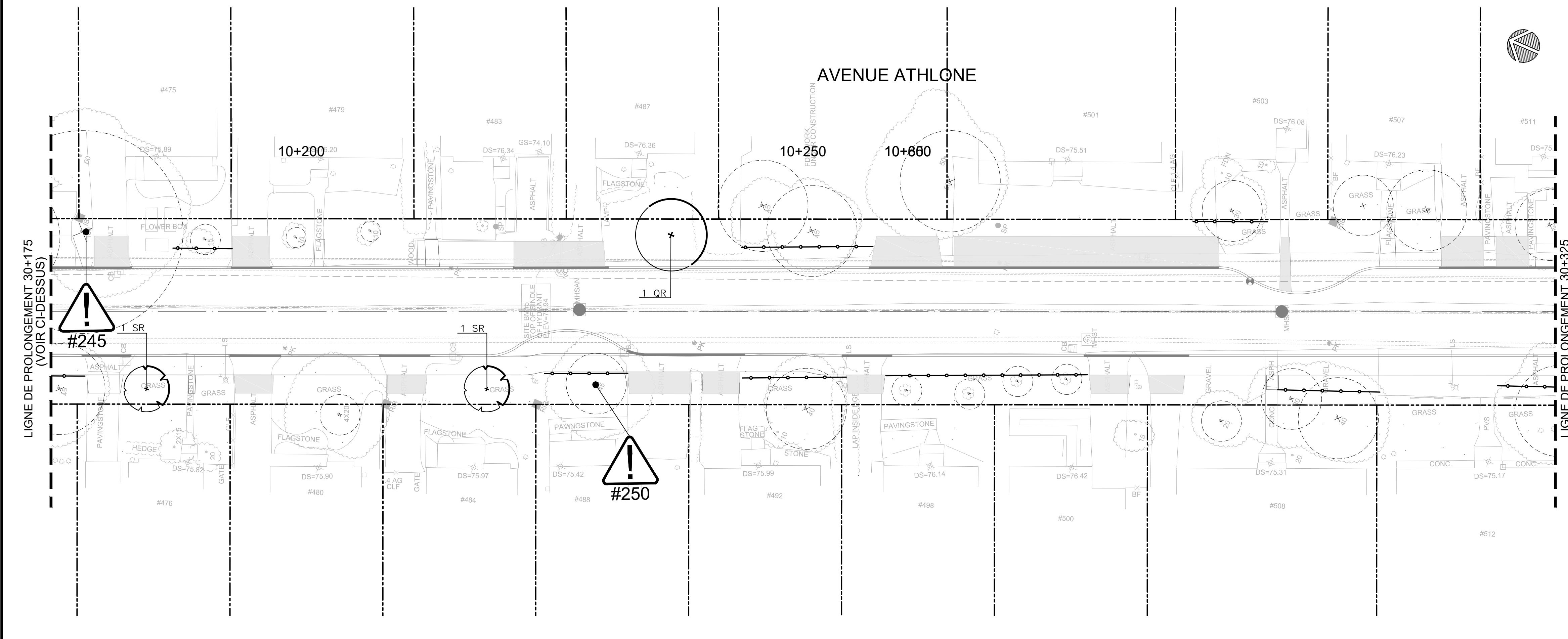
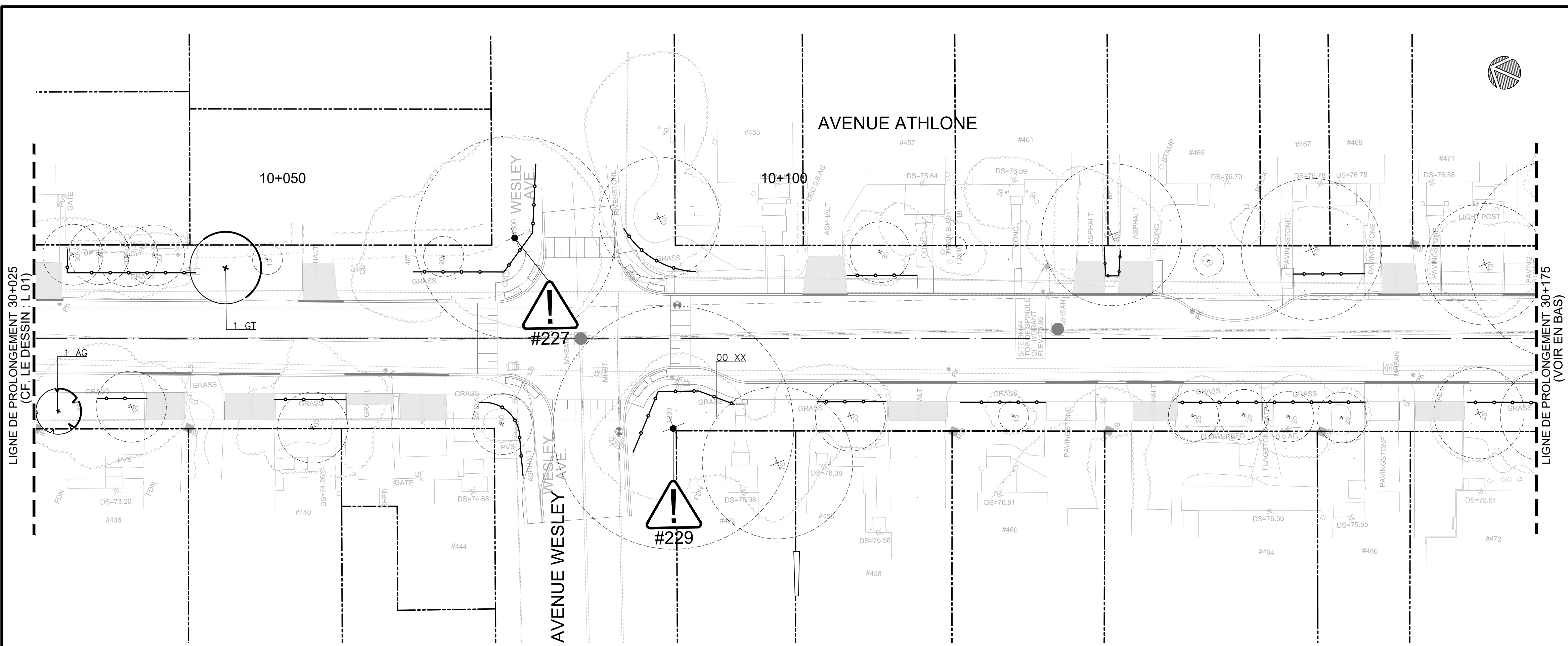
- ZONE RACINAIRE CRITIQUE DES ARBRES
- CLÔTURE DE PROTECTION DES ARBRES
- ARBRE À FEUILLES CADUQUES PROPOSÉ
- CONIFÈRE PROPOSÉ
- REMISE EN ÉTAT DU JARDIN EXISTANT
- TRANCHÉE POUR LA PLANTATION D'ARBRES
  - COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE D'AU MOINS 400 MM DE PROFONDEUR

**NOTES SUR L'ENLÈVEMENT:**

1. ARBRE IMPORTANT NON LOIN DES TRAVAUX D'EXCAVATION DU TROTTOIR
2. L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ÉVITER DE CAUSER DES DOMMAGES INCONSIDÉRÉS À L'ARBRE ET AU SYSTÈME RACINAIRE

- LE PERSONNEL DES SERVICES FORESTIERS DE LA VILLE D'OTTAWA DOIT ÊTRE PRÉSENT PENDANT L'EXCAVATION ET L'ENLÈVEMENT DE L'ASPHALTE EXISTANT.
- L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'INSPECTEUR FORESTIER DE LA VILLE D'OTTAWA AU MOINS 48 HEURES AVANT LES TRAVAUX.
- INSPECTEUR FORESTIER: ADAM PALMER, TÉLÉPHONE: 613\_580\_2424, POSTE 41473

PLAN REPÈRE (NAE)



LIGNE DE PROLONGEMENT 30+025 (CF. LE DESSIN : L 01)

LIGNE DE PROLONGEMENT 30+175 (VOIR EN BAS)

LIGNE DE PROLONGEMENT 30+175 (VOIR CI-DESSUS)

LIGNE DE PROLONGEMENT 30+325 (CF. LE DESSIN : L 07)

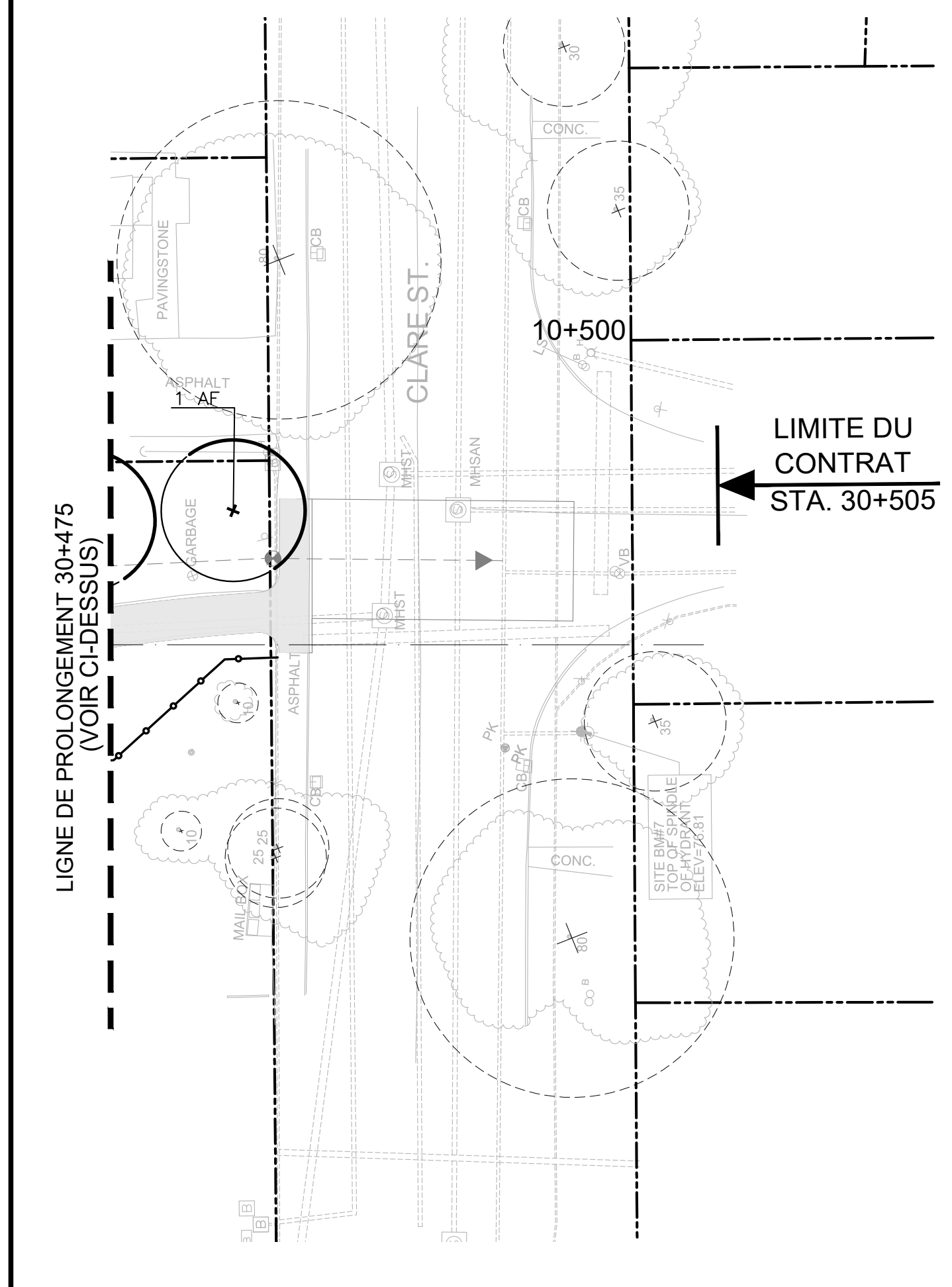
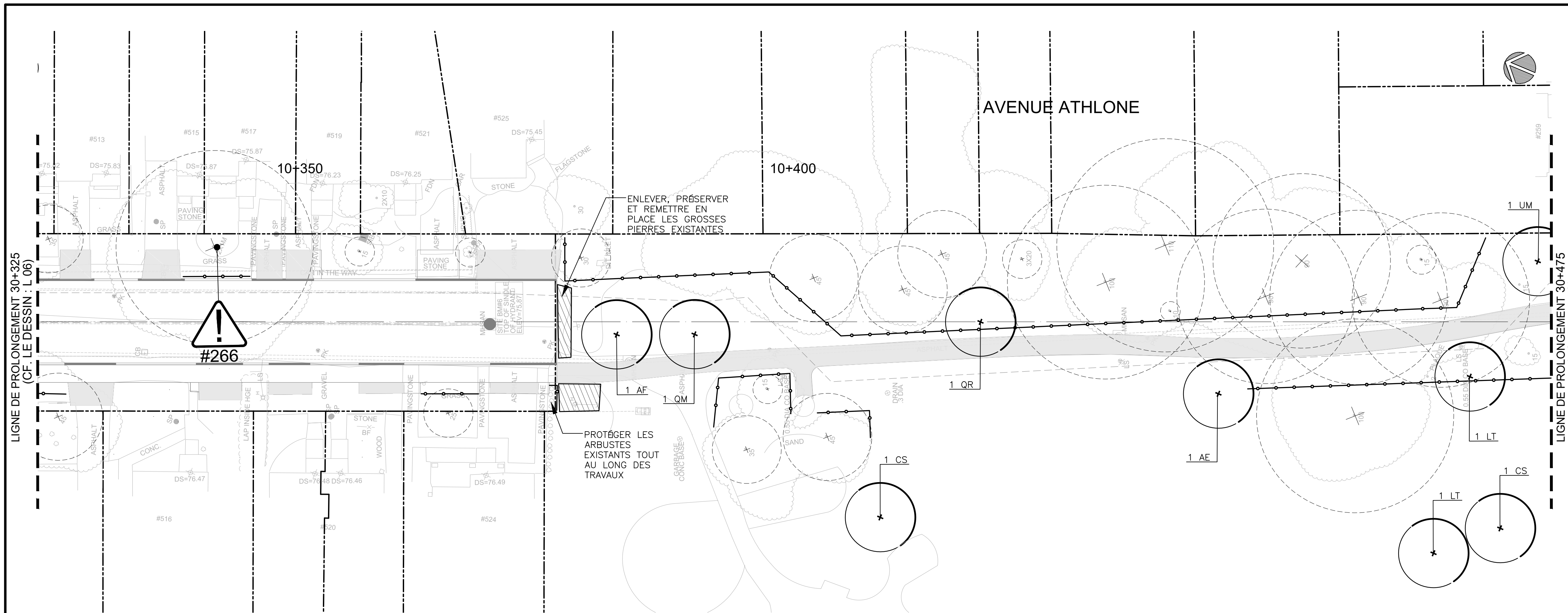
No.	Description	Par	Date (j/j/mm/aa)
1	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 33 % D'ACHÈVEMENT	HP	18/11/20
2	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 66 % D'ACHÈVEMENT	HP	03/06/21
3	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 99 % D'ACHÈVEMENT	HP	23/07/21
4	DESSIN ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	PG	18/08/21
5	DESSIN ÉMIS POUR LA CONSTRUCTION	HP	03/03/21
6	BULLETIN - ARBRES RÉVISÉS	SM	06/01/22

- LÉGENDE**
- ZONE RACINAIRE CRITIQUE DES ARBRES
  - CLÔTURE DE PROTECTION DES ARBRES
  - ARBRE À FEUILLES CADUQUES PROPOSÉ
  - CONIFÈRE PROPOSÉ
  - REMISE EN ÉTAT DU JARDIN EXISTANT
  - TRANCHÉE POUR LA PLANTATION D'ARBRES
    - COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE D'AU MOINS 400 MM DE PROFONDEUR

**NOTES SUR L'ENLÈVEMENT:**

- ARBRE IMPORTANT NON LOIN DES TRAVAUX D'EXCAVATION DU TROTTOIR
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ÉVITER DE CAUSER DES DOMMAGES INCONSIDÉRÉS À L'ARBRE ET AU SYSTÈME RACINAIRE.
  - LE PERSONNEL DES SERVICES FORESTIERS DE LA VILLE D'OTTAWA DOIT ÊTRE PRÉSENT PENDANT L'EXCAVATION ET L'ENLÈVEMENT DE L'ASPHALTE EXISTANT.
  - L'ENTREPRENEUR DOIT COMMUNIQUER AVEC L'INSPECTEUR FORESTIER DE LA VILLE D'OTTAWA AU MOINS 48 HEURES AVANT LES TRAVAUX.
  - INSPECTEUR FORESTIER: ADAM PALMER, TÉLÉPHONE: 613\_580\_2424, POSTE 41473

PLAN REPÈRE (NAE)

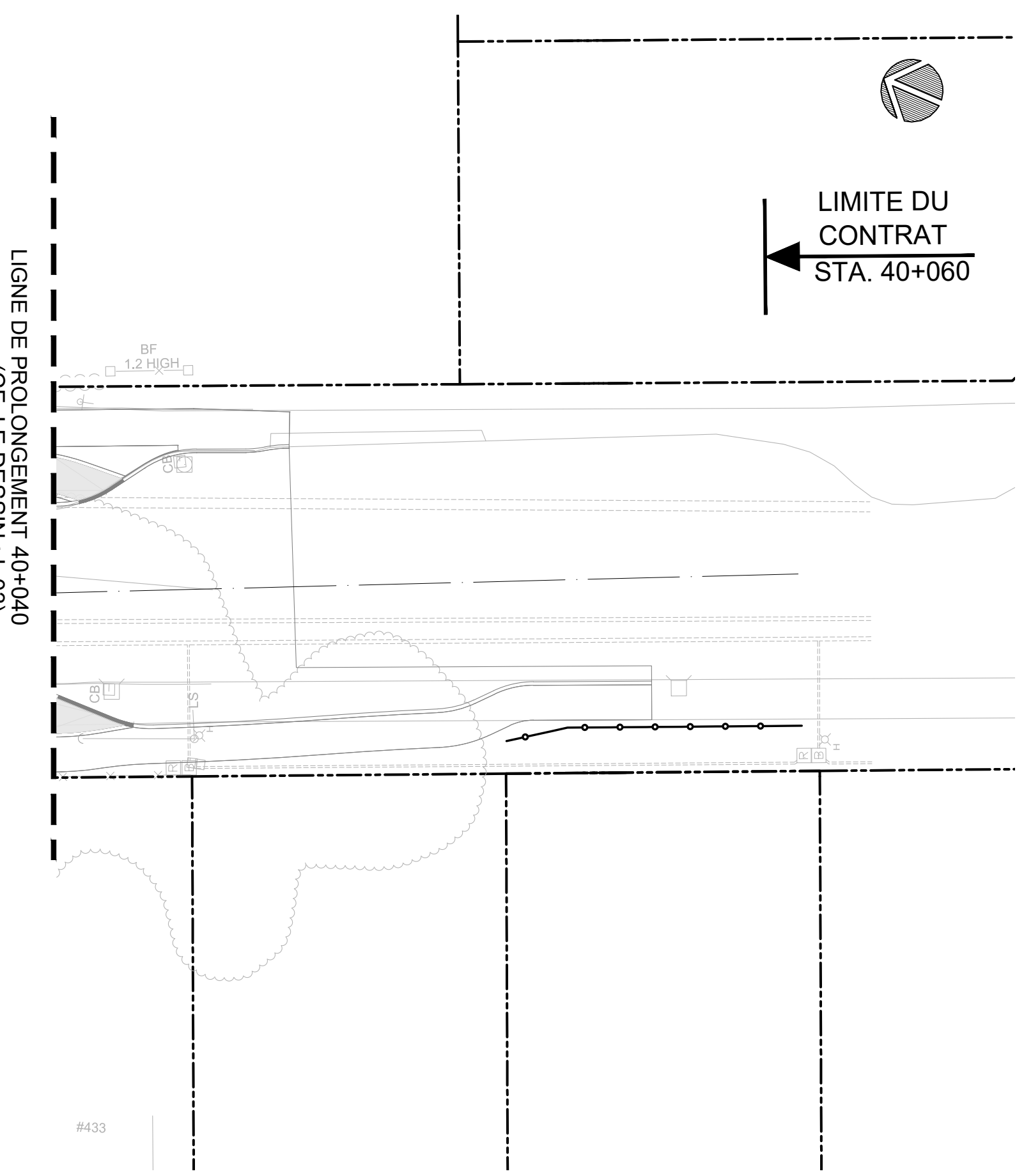
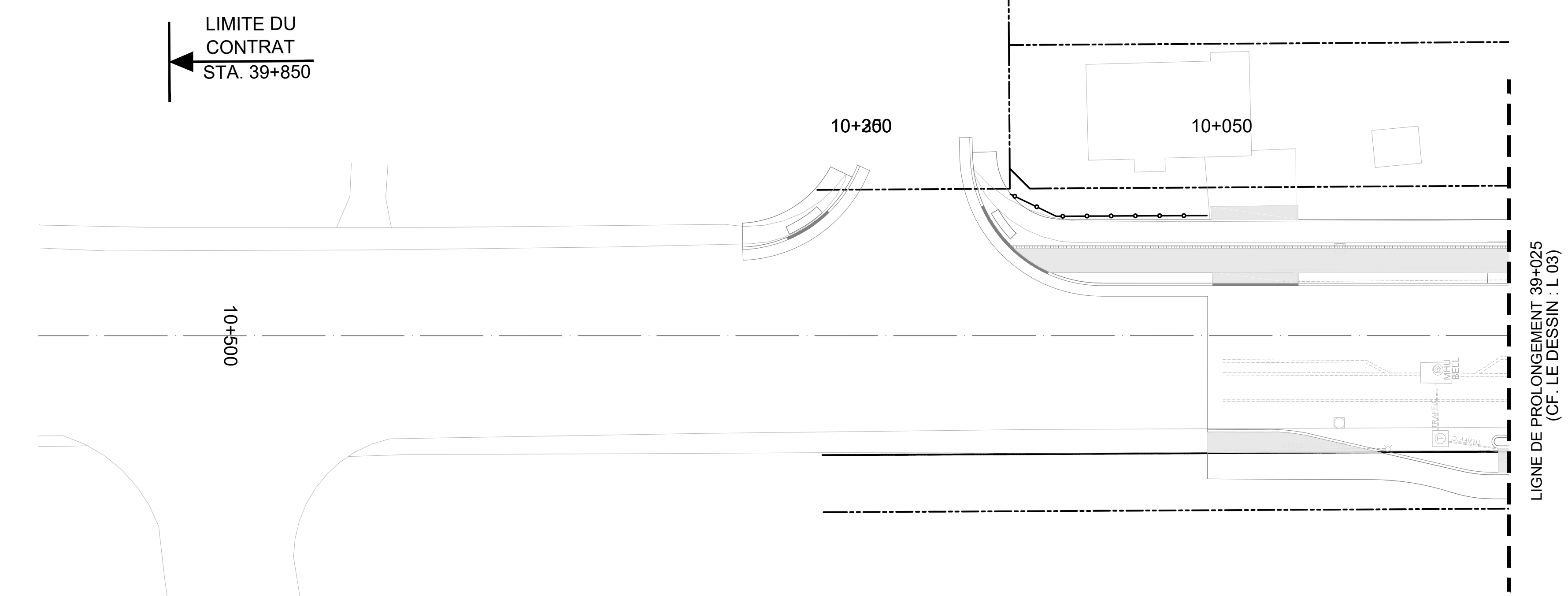




REMARQUE: La localisation des canalisations de services publics est approximative. La localisation exacte doit être déterminée en consultant les pouvoirs publics municipaux et les sociétés de services publics en cause. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît la localisation des canalisations de services publics et est responsable de leur protection contre les dommages.

No.	Description	Par	Date (j/jj/mm/aa)
1	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 33 % D'ACHÈVEMENT		18/11/20
2	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 66 % D'ACHÈVEMENT		03/06/21
3	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 99 % D'ACHÈVEMENT		23/07/21
4	DESSIN ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	PG	18/08/21
5	DESSIN ÉMIS POUR LA CONSTRUCTION	HP	03/03/21
6	BULLETIN - ARBRES RÉVISÉS	SM	06/01/22

- LÉGENDE**
- ZONE RACINAIRE CRITIQUE DES ARBRES
  - CLÔTURE DE PROTECTION DES ARBRES
  - ARBRE À FEUILLES CADUQUES PROPOSÉ
  - CONIFÈRE PROPOSÉ
  - REMISE EN ÉTAT DU JARDIN EXISTANT
  - TRANCHEE POUR LA PLANTATION D'ARBRES
    - COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE D'AU MOINS 400 MM DE PROFONDEUR



LISTE DES VÉGÉTAUX

SYM.	APPELLATION BOTANIQUE	APPELLATION COURANTE	QTÉ	TAILLE	REMARQUES
	GRANDS ARBRES À FEUILLES CADUQUES				
AF	ACER x FREEMANII 'AUTUMN FANTASY'	ÉRABLE DE FREEMAN	4	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B.
AE	AESCULUS FLAVA PAVIER FAUVE		4	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B.
CS	CATALPA SPECIOSA	CATALPA ÉLÉGANT	5	CALIBRE : 60mm	B&B / W.B.
CO	CELTIS OCCIDENTALIS COCOULIER OCCIDENTAL		4	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B.
GT	GLEDITSIA TRIACANTHOS VAR. INERM. 'SHADEMASTER'	FÉVIER INERME D'AMÉRIQUE	6	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B.
LT	LIRIODENDRON TULIPIFERA	TULIPIER	2	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B.
QM	QUERCUS MACROCARPA	CHÊNE À GROS FRUITS	5	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B. VÉGÉTAUX AU PRINTEMPS
QR	QUERCUS RUBRA	CHÊNE ROUGE	8	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B. VÉGÉTAUX AU PRINTEMPS
TA	TILIA AMERICANA	TILLEUL D'AMÉRIQUE	3	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B.
UM	ULMUS 'MORTON' ORME D'AMÉRIQUE		5	CALIBRE : 70mm	B&B / W.B. VÉGÉTAUX AU PRINTEMPS
	PETITS ARBRES À FEUILLES CADUQUES				
AC	AMELANCHIER CANADENSIS	AMÉLANCHIER DU CANADA	2	CALIBRE : 50mm	B&B / W.B. TIGE UNIQUE FORME DE L'ARBRE
MP	MALUS PRAIRIFIRE POMMIER DES PRAIRIES		6	CALIBRE : 50mm	B&B / W.B.
SR	SYRINGA RETICULATA	LILAS JAPONAIS	7	CALIBRE : 50mm	B&B / W.B. TIGE UNIQUE
	CONIFÈRES				
LL	LARIX LARICINA	MÉLÈZE LARICIN	2	HAUTEUR : 200cm	B&B / W.B.
PG	PICEA GLAUCA	ÉPINETTE BLANCHE	2	HAUTEUR : 300cm	B&B / W.B.
PS	PINUS STROBUS	PIN BLANC	4	HAUTEUR : 300cm	B&B / W.B.

PLAN REPÈRE (NAE)





RÉFECTION INTÉGRÉE DE L'AVENUE BYRON, DE L'AVENUE ATHLONE ET DE L'AVENUE HIGHCROFT

**Ottawa**

Contrat No. CP-000420 Dessin No. Feuille 9 de 9

DÉTAILS DU PAYSAGEMENT

Bien No. \_\_\_\_\_

K. Gibbs, Ing. Ingénieur principal Services d'infrastructure C. Duclos, Ing. Directeur par intérim

**Robinson Consultants**

**CSW**

DESIGN OF LANDSCAPE ARCHITECTURE

Des. PG Vérif. SM  
Dess. HP/PG Vérif. SM

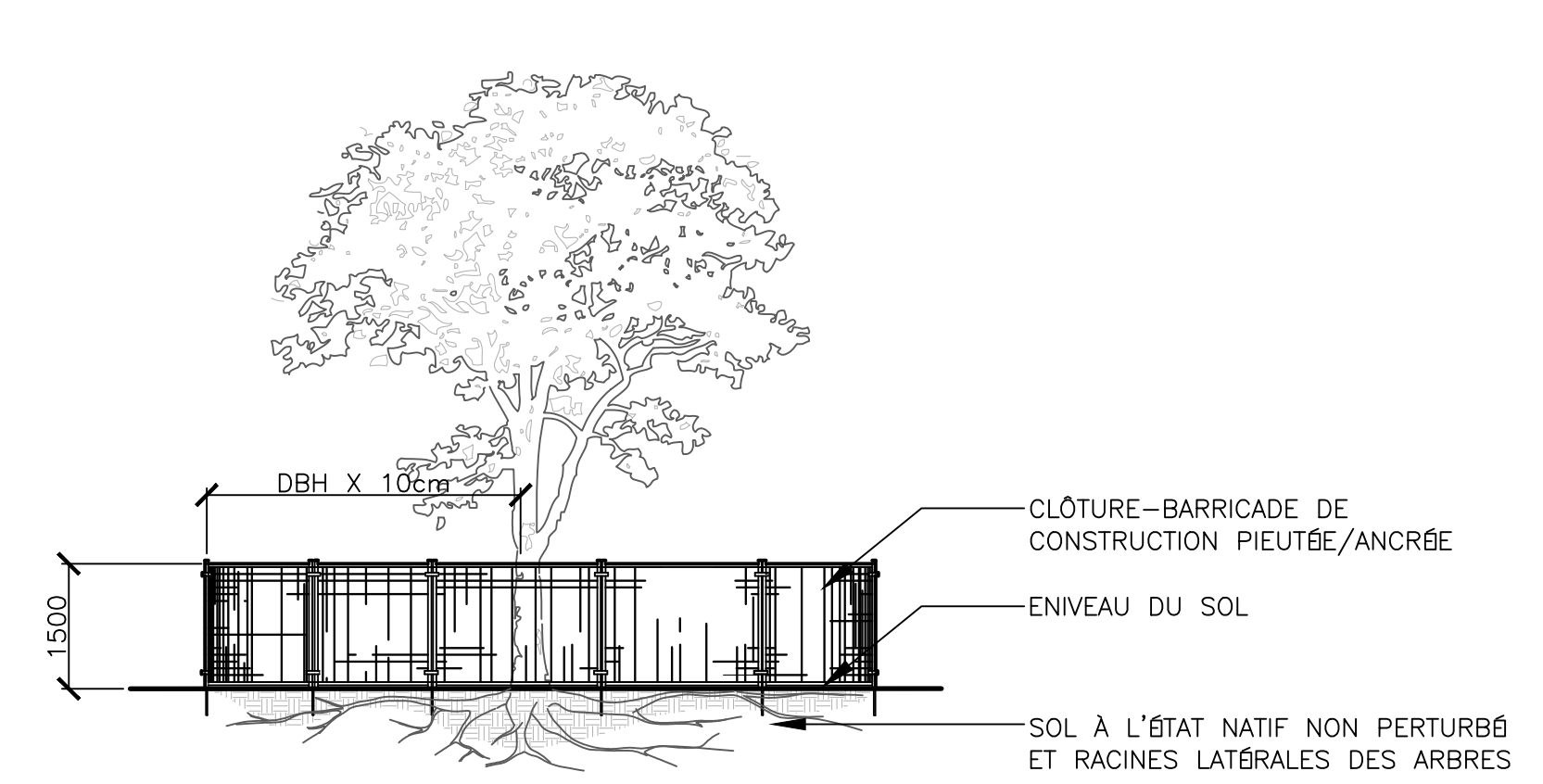
No de circ. No. \_\_\_\_\_ Index No. \_\_\_\_\_

Inspecteur de Const. \_\_\_\_\_

Échelle: HORIZONTALE 0m 5 10 VERTICALE 0m 1 2

REMARQUE: La localisation des canalisations de services publics est approximative. La localisation exacte doit être déterminée en consultant les pouvoirs publics municipaux et les sociétés de services publics en cause. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît la localisation des canalisations de services publics et est responsable de leur protection contre les dommages.

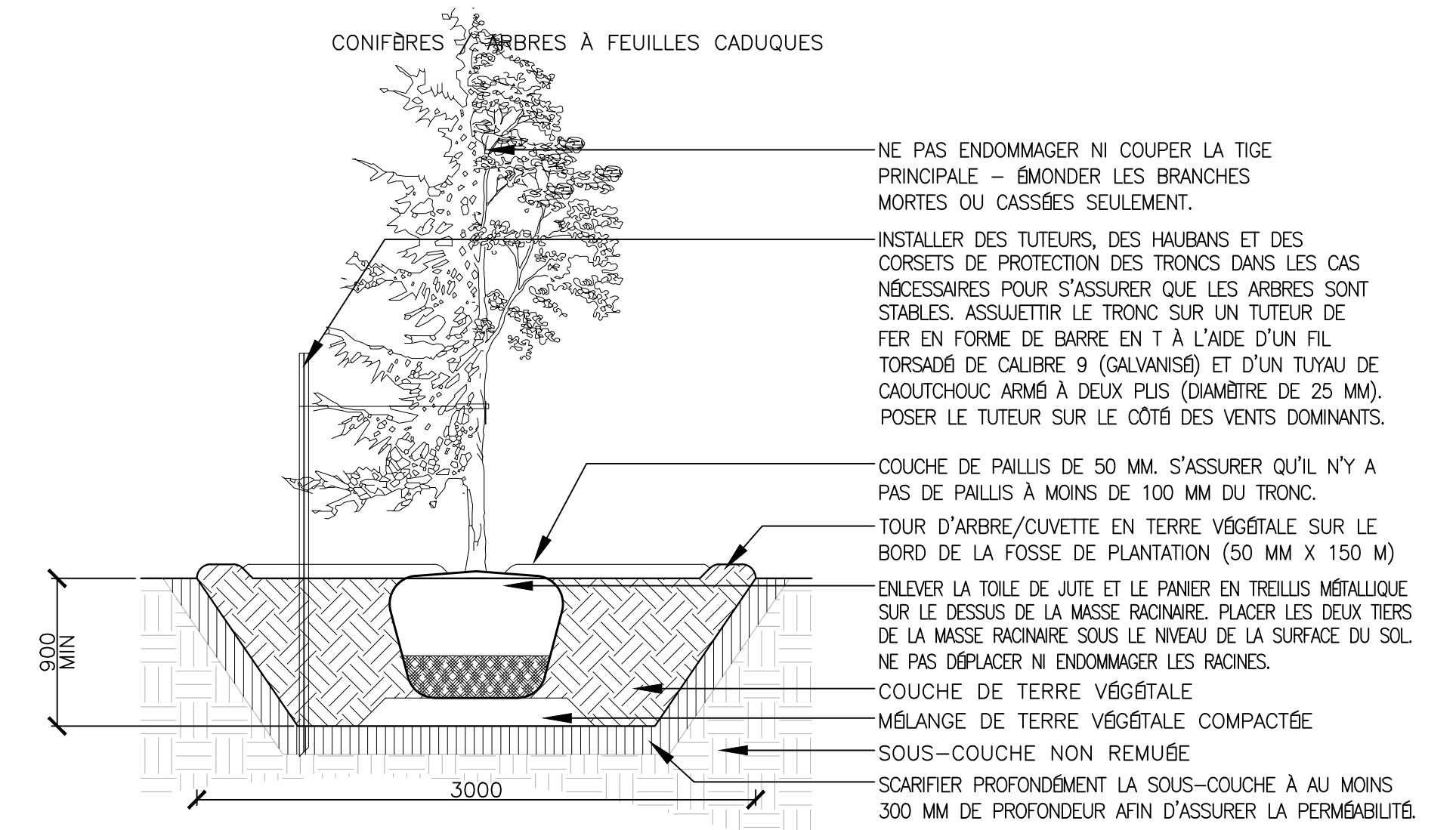
No.	Description	Par	Date (j/m/aa)
1	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 33 % D'ACHÈVEMENT	HP	18/11/20
2	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 66 % D'ACHÈVEMENT	HP	03/06/21
3	DESSIN ÉTABLI POUR EXAMEN AU STADE DES 99 % D'ACHÈVEMENT	HP	23/07/21
4	DESSIN ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRES	PG	18/08/21
5	DESSIN ÉMIS POUR LA CONSTRUCTION	HP	03/03/21
6	BULLETIN - ARBRES RÉVISÉS	SM	06/01/22



**NOTES :**  
 LES MESURES DE PROTECTION SUIVANTES DOIVENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE POUR LES ARBRES CONSERVÉS, SUR LE SITE ET SUR LES SITES VOISINS, AVANT D'ENLEVER LES ARBRES OU DE FAIRE DES TRAVAUX DE CHANTIER ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUES POUR LA DURÉE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUR LE CHANTIER.

- SELON LES DIRECTIVES D'UN ARBORICULTEUR, MONTER UNE CLÔTURE DANS LA ZONE RACINAIRE CRITIQUE (ZRC) DES ARBRES; LA ZRC EST ÉTABLIE À 10 CENTIMÈTRES DU TRONC POUR CHAQUE CENTIMÈTRE DU TRONC À HAUTEUR DE POITRINE. LA ZRC EST CALCULÉE EN FONCTION DU DIAMÈTRE À HAUTEUR DE POITRINE X 10 CM.
- NE PAS DÉPOSER DE MATÉRIAUX NI D'ÉQUIPEMENT DANS LA ZRC DE L'ARBRE.
- NE PAS FIXER DE PANNEAU INDICATEUR NI D'AFFICHE SUR LES ARBRES. DO NOT RAISE OR LOWER THE GRADE WITHIN THE CRZ WITHOUT APPROVAL.
- NE PAS HAUSSER NI ABASSER LE NIVEAU DU SOL DANS LA ZRC SANS APPROBATION. DO NOT DAMAGE THE ROOT SYSTEM, TRUNK, OR BRANCHES OR ANY TREE.
- NE PAS CREUSER DE TUNNEL OU FORER LA ZRC D'UN ARBRE.

1 CLÔTURE DE PROTECTION DES ARBRES Échelle: 1:30



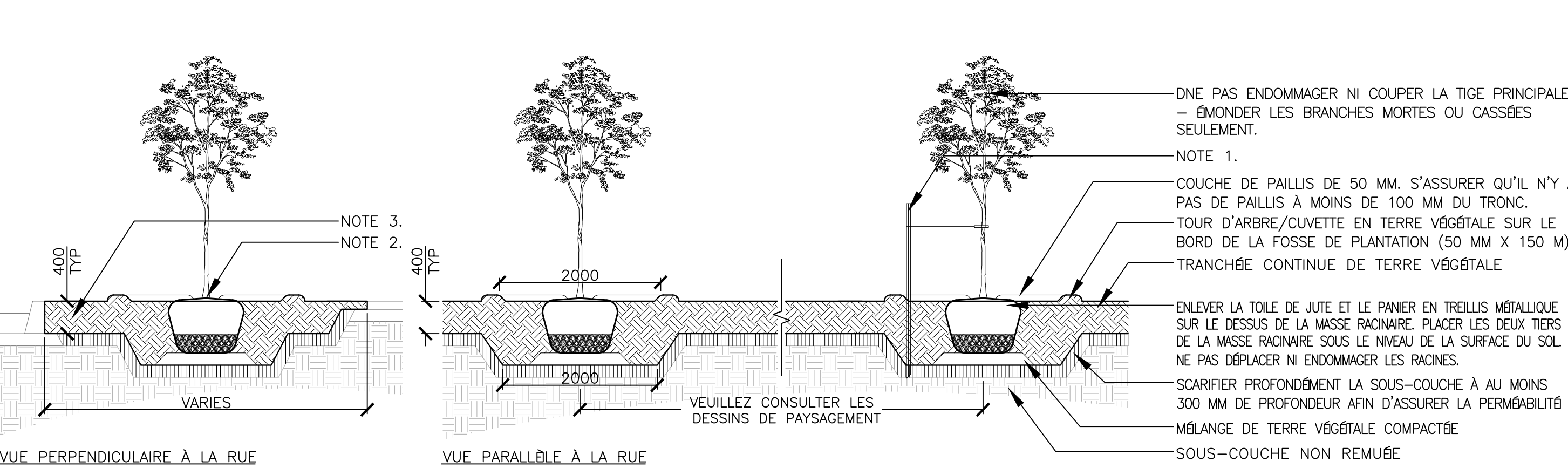
**NOTES:**

- IL FAUT GÉNÉRALEMENT UTILISER DES TUTEURS POUR LES ARBRES DANS LES CAS OÙ L'ARBRE INSTALLÉ EST INSTABLE OU DEVIENT INSTABLE.
- PRÉVOIR UN JEU DE 10 MM À 25 MM SUR LE HAUBAN POUR L'ARBRE.
- LE DESSUS DE LA MASSE RACINAIRE DOIT GARDER LA MÊME ÉLÉVATION QUE LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ENVIRONNANTS.
- ENLEVER LES TUTEURS UN AN APRÈS L'INSTALLATION.
- INSTALLER LES TUTEURS HORS DU BORD DE LA MASSE RACINAIRE.

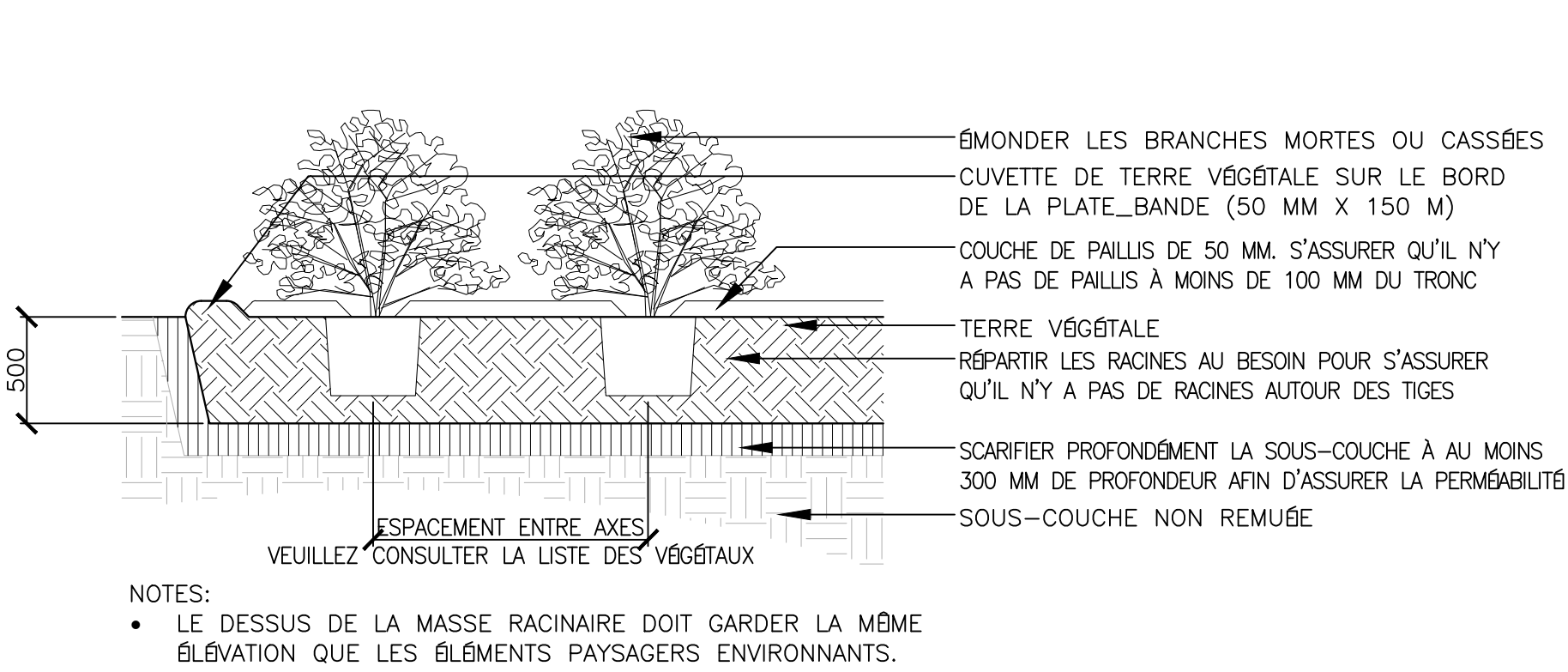
2 PLANTATION D'ARBRES Échelle: 1:30

**NOTES:**

- TUTEUR, HAUBAN ET CORSET DE PROTECTION DU TRONC, AU BESOIN, POUR S'ASSURER QUE L'ARBRE EST STABLE. FIXER LE TRONC AU TUTEUR EN FER SOUS FORME DE BARRE EN T À L'AIDE D'UN FIL TORSADÉ DE CALIBRE 9 (GALVANISÉ) ET D'UN TUYAU DE CAOUTCHOUC ARMÉ À DEUX PLUS (DE 25 MM DE DIAMÈTRE). POSER LE TUTEUR SUR LE CÔTÉ DES VENTS DOMINANTS.
  - IL FAUT POSER DES TUTEURS POUR LES CONDITIONS DANS LESQUELLES L'ARBRE INSTALLÉ EST INSTABLE OU DEVIENT INSTABLE.
  - PRÉV
  - OIR UN JEU DE 10 MM À 25 MM SUR LE HAUBAN.
  - INSTALLER LE TUTEUR HORS DU BORD DE LA MASSE RACINAIRE.
  - ENLEVER LES TUTEURS UN AN APRÈS L'INSTALLATION.
- LE DESSUS DE LA MASSE RACINAIRE DOIT GARDER LA MÊME ÉLÉVATION QUE LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ENVIRONNANTS.
- TOUTE LA PROFONDEUR DE LA COUCHE DE TERRE VÉGÉTALE DOIT S'ÉTENDRE JUSQU'ÀUX ÉLÉMENTS PAYSAGERS LES PLUS PROCHES (BORDS DES SURFACES ASPHALTÉES OU MINÉRALISÉES) POUR ÉVITER DE FRAGILISER LES COUCHES GRANULAIRES, JUSQU'À 3,0 M DU TRONC DE L'ARBRE OU JUSQU'À LA LIMITE DE LA PROPRIÉTÉ.



3 TRANCHÉE POUR LA PLANTATION D'ARBRES Échelle: 1:50



**NOTES:**

- LE DESSUS DE LA MASSE RACINAIRE DOIT GARDER LA MÊME ÉLÉVATION QUE LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ENVIRONNANTS.

4 PLANTATION D'ARBUSTES Échelle: 1:30